



CHARTRE DE LA RESPONSABILITE SOCIALE ET ENVIRONNEMENTALE (RSE)

Crédit Agricole Alpes Développement (C2AD) est la structure de capital investissement des Caisses Régionales du Crédit Agricole des Savoie et Sud Rhône Alpes. A ce titre, C2AD conseille les deux Caisses Régionales du Crédit Agricole sur les investissements de leurs fonds dédiés au capital de proximité sur leur territoire : CADS Développement et CADS Capital pour le territoire des Savoie et CASRA Capital pour le territoire Sud Rhône Alpes.

C2AD est un partenaire de long terme : sans contrainte de durée d'investissement, C2AD investit en fonds propres et quasi-fonds propres durablement dans les Start-Up, PME et ETI du territoire, avec la volonté de contribuer à la réussite du projet et de participer à la création de valeur aux côtés des dirigeants.

C2AD intervient sur le territoire des deux caisses régionales qui composent son actionnariat à savoir : Savoie, Haute-Savoie, Isère, Rhône, Drôme, Ardèche.

ENGAGEMENTS RSE DE C2AD

C2AD souhaite accompagner positivement les transitions économiques, sociales et environnementales au travers d'engagements réunis dans sa charte RSE.

En tant que Société de Conseil en investissements, nos engagements RSE sont triples.

Notre feuille de route RSE associe nos actionnaires, nos collaborateurs et nos participations.

Elle intègre :

- La pratique de l'investissement avec la prise en compte de critères environnementaux, sociétaux et de gouvernance (ESG).
- La valorisation du capital humain.
- La participation proactive aux différentes transitions.

C2AD s'engage dans une triple démarche RSE

C2AD est au centre d'une dynamique RSE tripartite, à la fois bénéficiaire et moteur pour un avenir plus responsable.

RSE Crédit Agricole

Filiale du groupe Crédit Agricole, acteur français engagé dans les territoires et d'une société durable, nous intégrons les valeurs de la banque mutualiste. Elles se traduisent par la raison d'être : « Agir chaque jour dans l'intérêt de nos clients et de la société », que nous partageons.

RSE C2AD

Société de conseil en investissements, soucieuse du bien-être de nos collaborateurs, de notre empreinte carbone, nous associons bien-être du salarié et sens donné au travail. L'équilibre vie privée et vie professionnelle, notamment, est un enjeu et se construit ensemble.

RSE Participations

Partenaire investisseur de start-up, PME et ETI locales, nous guidons et suivons l'impact RSE de chacune d'elles, avec bienveillance et via un accompagnement de tous les instants. Notre feuille de route ESG est créatrice de valeurs extra-financières et de performances, à moyen et long terme.

Les 4 piliers de la RSE de C2AD

▪ ENGAGEMENT DANS LA TRANSITION

Au sein de notre entreprise et de nos participations, nous avons à cœur de valoriser l'actif extra-financier. Ce dernier se traduit par la promotion de la RSE dans notre écosystème (collaborateurs et investissements), au travers de l'accompagnement des transitions écologiques, économiques et sociales.

▪ VALORISATION DU CAPITAL HUMAIN ET QUALITE DE VIE AU TRAVAIL

Les ressources humaines sont incarnées par nos collaborateurs. Notre philosophie est de grandir ensemble, via un management plus collaboratif, responsabilisant et qui fasse sens. Ici, la formation de nos salariés, la promotion de la mixité, la gestion de carrière par l'intermédiaire du Groupe Crédit Agricole donnent sens et valeur.

Favoriser l'équilibre vie privée et vie professionnelle est un enjeu pour nous. La prévention des risques psycho-sociaux est une priorité, qui se construit pour et par nos collaborateurs.

▪ ETHIQUE

Le Crédit Agricole dispose d'une Charte Ethique commune à l'ensemble du Groupe dont les principes d'actions vis-à-vis des clients sont le respect, l'accompagnement, la loyauté et la transparence.

Au sein de C2AD, nous respectons un code de conduite anticorruption ainsi que la réglementation financière liée à la Lutte Contre le Blanchiment et le Financement du Terrorisme (LCB-FT), sanctions internationales.

C2AD se conforme à l'ensemble des règles et exigences de la RGPD.

C2AD et les fonds qu'elle conseille se conforment aux politiques sectorielles du Groupe Crédit Agricole (<https://www.credit-agricole.com/responsable-et-engage/notre-strategie-rse-etre-acteur-d-une-societe-durable/nos-politiques-sectorielles>).

▪ UTILITES AU TERRITOIRE

Nos prises de participations dans des start-up, PME et ETI, doivent être utiles au Territoire. Nous sommes très attentifs à la pérennité de nos participations, à la création d'emploi, à l'innovation et à la création de valeurs durables sur nos Territoires.

La transmission de nos savoirs pour favoriser l'entrepreneuriat et l'investissement sont également au cœur de nos préoccupations.